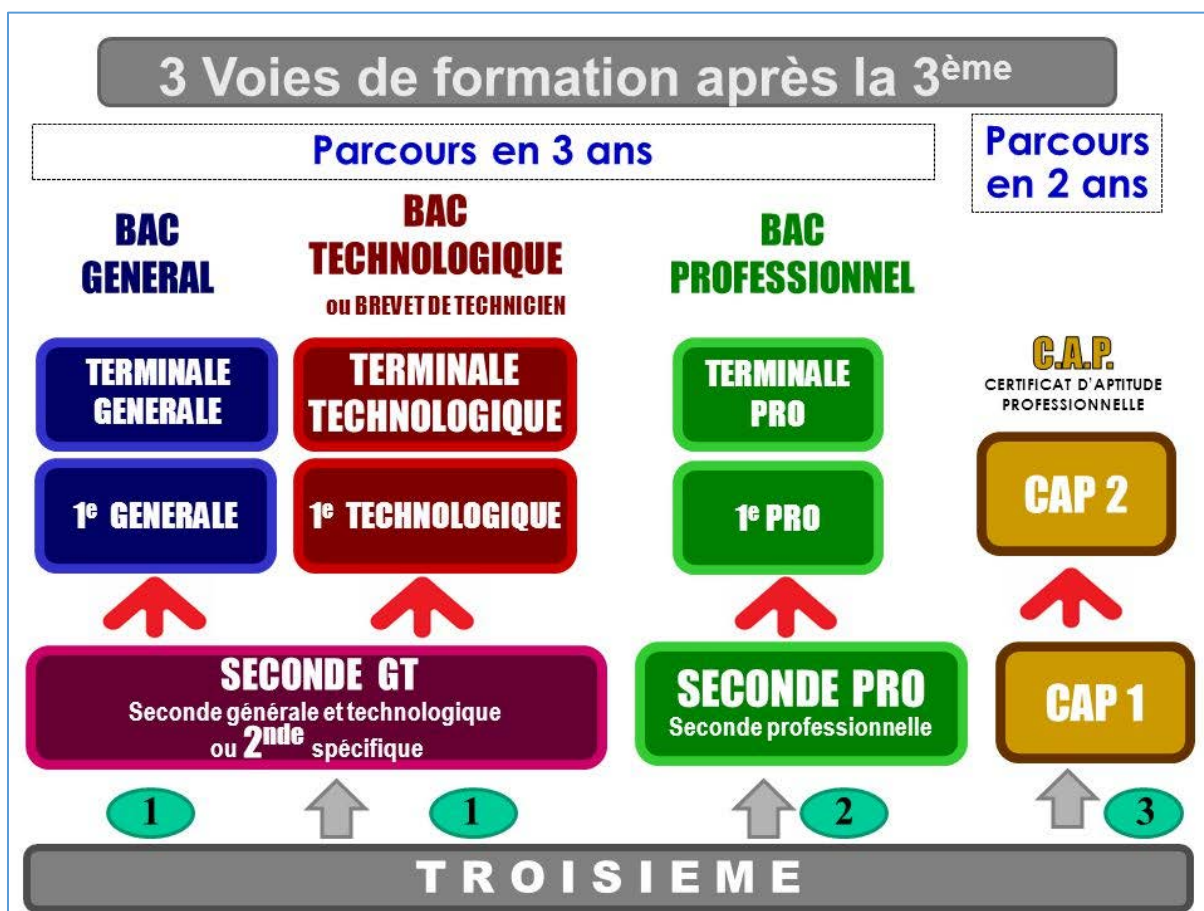


Les différentes filières après la troisième



SOMMAIRE

- La voie professionnelle
- La classe de seconde GT
- La voie générale
- La voie technologique
- Les formations du bassin Nord-Atlantique
- Les sites internet utiles pour l'orientation

CHOISIR LA VOIE PROFESSIONNELLE

Objectif: acquérir des compétences professionnelles de pointe qui offrent des débouchés dans des secteurs d'avenir et porteurs d'emplois en préparant le CAP ou le baccalauréat professionnel. À la rentrée 2019, la transformation de la voie professionnelle met en place des parcours plus personnalisés, mieux adaptés aux besoins de chacun, en vue d'une insertion immédiate ou d'une poursuite d'études.

Ces formations peuvent être suivies sous statut scolaire ou en apprentissage.

● DES ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

En 1^{re} année de CAP ou en 2^{de} professionnelle, comme au collège, vous suivrez des enseignements généraux (français, mathématiques, histoire-géographie, langue étrangère, etc.). Mais vous les verrez sous un jour nouveau: plus concrets et davantage en relation avec les métiers préparés, comme la biologie pour la coiffure ou les sciences physiques pour l'électricité.

● DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

La moitié de l'emploi du temps sera consacrée aux enseignements professionnels: vous y apprendrez les techniques et les gestes du métier à l'aide d'outils et de matériels spécifiques. Ceux-ci se déroulent en cours, mais aussi sous forme de TP (travaux pratiques) et d'ateliers, en laboratoire, en salle informatique, parfois en extérieur. Le travail en petits groupes et en équipes est privilégié. Des projets liés à vos centres d'intérêt (sportifs, artistiques, à caractère professionnel, etc.) sont aussi prévus.

Des heures d'enseignement professionnel seront dédiées à la **réalisation d'un chef-d'œuvre** en vue de l'examen final.

Certaines heures se dérouleront en **co-intervention**: dans certains cours d'enseignement professionnel interviendront à la fois le professeur d'enseignement professionnel et celui de français ou de mathématiques.

● DES STAGES EN ENTREPRISE

En CAP ou bac professionnel, vous aurez plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (12 à 14 semaines en CAP, 18 à 22 semaines en bac professionnel) pour vous familiariser avec des situations de travail et avec le fonctionnement d'une entreprise en conditions réelles.

À savoir

Des tests numériques de positionnement en français et en mathématiques ont lieu au cours de la 2^e quinzaine de septembre en 2^{de} professionnelle. Le test de positionnement de début d'année est la première étape de l'accompagnement personnalisé, qui permet aux lycéens de consolider leur maîtrise de l'expression écrite et orale et des compétences mathématiques essentielles dans la vie personnelle et professionnelle, nécessaires pour une poursuite dans l'enseignement supérieur ou une insertion dans l'emploi.

Le lycée vous prépare et vous accompagne dans vos démarches pour trouver un lieu de stage.

Ces stages en milieu professionnel vous permettent d'acquérir des compétences qui sont nécessaires pour la validation du diplôme préparé.

● CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION

Après un test de positionnement en début d'année, vous consolidez votre maîtrise du français et des mathématiques si nécessaire.

Tout au long du parcours, selon vos besoins et vos projets personnels, vous pourrez bénéficier de soutien, d'aide à l'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

● ET POURQUOI PAS L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage, c'est suivre une formation qui prépare aux mêmes diplômes que la voie scolaire et qui alterne périodes de cours en CFA (centre de formation d'apprentis) et périodes de travail en entreprise. L'apprentissage s'effectue soit sur la totalité du CAP ou du bac professionnel, soit sur une partie du cursus, par exemple la ou les 2 dernières années de formation. Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.

En tant qu'apprenti, vous signez un contrat de travail qui fait de vous un salarié à part entière de l'entreprise. Vous devez adopter les codes du monde professionnel (assiduité, ponctualité, sérieux dans le travail, respect des règles) et avez les mêmes vacances que les autres salariés (en général 5 semaines de congés payés par an). Vous recevez une rémunération qui va de 374 à 1168 € par mois selon votre âge et l'année du contrat.

Pour signer un contrat d'apprentissage, il vous faut, avec l'aide de votre établissement, chercher une entreprise. Mieux vaut démarrer ses demandes plusieurs mois avant le début de la formation. Une fois l'entreprise d'accueil trouvée, c'est cette dernière qui vous inscrit en CFA.

Pour les élèves en situation de handicap, l'apprentissage est accessible sans limite d'âge. Ceux-ci peuvent prolonger la durée de leur contrat et suivre un enseignement à distance s'ils ne peuvent pas fréquenter le CFA. Ils peuvent également bénéficier d'un aménagement de leurs conditions de travail en entreprise. ■

LE CAP

Le certificat d'aptitude professionnelle (diplôme de niveau V) vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier.

Il est décliné dans près de 200 spécialités, relevant de différents domaines :

agriculture, élevage, aménagement, forêt • alimentation, hôtellerie, restauration • arts, artisanat, audiovisuel • automobile, engins • bâtiment, travaux publics • bois, ameublement • chimie, physique • commerce, vente • électricité, électronique, énergie • gestion-administration • hygiène, sécurité • industries graphiques • matériaux : métaux, plastiques, papier • productique, mécanique • santé, social, soins • sports, loisirs • textile, habillement • transport, magasinage.

Retrouvez l'ensemble des spécialités sur www.onisep.fr.

Le CAP propose des parcours d'accès au diplôme adaptés dans leurs durées et leurs modalités : le CAP peut être préparé en 1 ou 2 ans en fonction des profils et des besoins de chacun.

Le CAP en 2 ans est proposé aux élèves issus de 3^e pour acquérir un savoir-faire professionnel et des savoir-être solides.

Le cursus comprend :

- des enseignements généraux (français, histoire-géographie ; mathématiques-sciences ; langue vivante étrangère...), dont les programmes s'inscrivent dans le contexte professionnel et sont articulés avec les enseignements professionnels ;
- des enseignements technologiques et professionnels se déroulent sous forme de cours, de TP (travaux pratiques) et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité choisie. Certaines heures se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques. Un volume horaire est aussi consacré à la réalisation d'un chef-d'œuvre en vue du diplôme ;
- des périodes de formation en milieu professionnel (12 à 14 semaines de stages) ;
- des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation. Vous consoliderez si nécessaire votre maîtrise du français et des mathématiques.

Tout au long du parcours, selon vos besoins et vos projets personnels, vous pourrez bénéficier de soutien, d'aide à l'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études.

Le CAP peut se préparer sous statut scolaire ou en appren-tissage sur la totalité ou une partie du cursus.

Après un CAP

Le BP (brevet professionnel)

Le BP se prépare en 2 ans, en apprentissage. Il met l'accent sur la maîtrise d'un métier (électricien, boucher, menuisier...). Il est exigé dans certaines professions (par ex fleuriste, coiffeur ou pâtissier) pour s'installer à son compte.

Le bac professionnel

On peut préparer un bac professionnel dans une spécialité en cohérence avec celle de son CAP. Vous pourrez rejoindre directement une 1^{re} professionnelle,

Le BMA (brevet des métiers d'art)

Le BMA se prépare en 2 ans après un CAP des métiers d'art (en joaillerie, reliure, verre, céramique, ébénisterie, etc.).

LE BAC PROFESSIONNEL

Le bac professionnel (diplôme de niveau IV) peut conduire à une insertion immédiate dans la vie active ou à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, en particulier en STS (section de technicien supérieur, en 2 ans).

Neuf familles de métiers sont proposées en 2^{de} professionnelle à la rentrée 2020 :

Ces familles de métiers regroupent des spécialités de baccalauréats professionnels qui présentent un socle de compétences professionnelles communes.

En fin de 2^{de}, l'élève choisit la spécialité de baccalauréat professionnel qu'il travaillera en 1^{re} et terminale.

Pour les baccalauréats professionnels qui n'entrent pas dans une famille de métiers, le choix de la spécialité se fait dès la 2^{de}.

Le baccalauréat professionnel s'organise en 3 ans :

- la 2^{de} professionnelle. L'élève entre dans l'une des trois 2^{des} par familles de métiers, ce qui lui laisse une année supplémentaire pour choisir en fin d'année la spécialité de bac qu'il veut travailler en 1^{re} et terminale, ou pour aborder une filière (plus spécialisée) et commencer à se préparer à un bac professionnel précis. À la suite des tests de positionnement effectués en début d'année, une consolidation des enseignements généraux de français et mathématiques est proposée si elle s'avère nécessaire ;
- la 1^{re} professionnelle. L'élève approfondit les compétences professionnelles ; son temps de formation en milieu professionnel augmente. Il débute la préparation d'un chef-d'œuvre en vue du baccalauréat ;
- la terminale professionnelle. L'élève poursuit sa spécialité. Selon qu'il décide de s'orienter vers la vie active ou de poursuivre vers l'enseignement supérieur, il suit un module d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat ou un module de poursuite d'études.

La formation comprend :

- des enseignements généraux ;
- des enseignements professionnels. Certaines heures se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques. Un volume horaire est aussi consacré à la réalisation d'un chef-d'œuvre en vue du baccalauréat ;
- des périodes de formation en milieu professionnel (entre 18 et 22 semaines de stages réparties sur les 3 ans) ;
- des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation. Après un test de positionnement en début d'année, vous consoliderez votre maîtrise du français et des mathématiques si nécessaire. Tout au long du parcours, selon vos besoins et vos projets personnels, vous pourrez bénéficier de soutien, d'aide à l'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

Le bac professionnel peut se préparer sous statut scolaire ou en apprentissage pour la totalité ou une partie du cursus.

Classe de seconde générale et technologique

Les classes de 2nde

A compter de la rentrée 2019, les classes de seconde générale et technologique évoluent. Elles comprennent des enseignements communs (français, histoire-géo, langues, mathématiques...) dont deux disciplines, « sciences économiques et sociales » et « sciences numériques et technologies », enseignées pour la première fois en classe de seconde. En fonction du projet d'orientation, des enseignements optionnels sont également proposés mais ne sont pas obligatoires. Selon leurs besoins, les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé dont une aide à l'orientation, de stages de remise à niveau, ou de stages passerelles en cas de changement d'orientation.

À savoir

La classe de seconde générale et technologique est conçue pour permettre aux élèves de consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée. Elle les prépare à déterminer leur choix d'un parcours au sein du cycle terminal.

Dans le cadre de la réforme du baccalauréat et du lycée, les enseignements de la classe de seconde générale et technologique changent à compter de la rentrée 2019. Dorénavant, ils comprennent (horaires hebdomadaires) :

- **des enseignements communs** dispensés à tous les élèves : français (4 h), histoire-géographie (3 h), langues vivantes A et B (5 h 30 ; la LVB peut être étrangère ou régionale), mathématiques (4 h), physique-chimie (3 h), sciences de la vie et de la Terre (1 h 30), éducation physique et sportive (2 h), enseignement moral et civique (18 h annuelles) auxquels s'ajoutent sciences économiques et sociales (1 h 30) et sciences numériques et technologie (1 h 30), deux disciplines enseignées pour la première fois à l'ensemble des élèves de seconde ;
- et **des enseignements optionnels**, recommandés, en fonction du projet d'orientation, mais non obligatoires. Les élèves peuvent choisir au plus deux enseignements optionnels selon les modalités suivantes : **un enseignement optionnel général** choisi parmi langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec (3 h) ; ces enseignements peuvent être choisis en plus des deux enseignements optionnels possibles), langue vivante C étrangère ou régionale (3 h), langues des signes française (3 h), écologie-agronomie-territoires-développement durable (3 h uniquement dans les lycées agricoles), éducation physique et sportive (3 h), arts du cirque (6 h), et arts (3 h ; un enseignement au choix parmi arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre) et **un enseignement optionnel technologique** choisi parmi : management et gestion (1 h 30), santé et social (1 h 30), biotechnologies (1 h 30), sciences et laboratoire (1 h 30), sciences de l'ingénieur (1 h 30), création et innovation technologiques (1 h 30), création et culture-design (6 h), atelier artistique (72 h annuelles) et uniquement proposés en lycée agricole, hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (3h), pratiques sociales et culturelles (3 h), pratiques professionnelles (3 h), culture et pratique de la danse, ou de la musique ou du théâtre (6 heures).

Les élèves bénéficient aussi d'un accompagnement personnalisé concentré sur la maîtrise de l'expression écrite et orale et des mathématiques (volume horaire déterminé selon les besoins des élèves) et d'un accompagnement au choix de l'orientation vers la classe de première (54 h annuelles, à titre indicatif). Les élèves peuvent bénéficier de stages de remise à niveau, notamment pour éviter un redoublement, et de stages passerelles en cas de changement d'orientation.

SI JE CHOISIS LE BAC GÉNÉRAL...

Pour le bac général, je suis des enseignements communs, des enseignements de spécialité et, si je le souhaite, des enseignements optionnels.

QUELS ENSEIGNEMENTS COMMUNS?



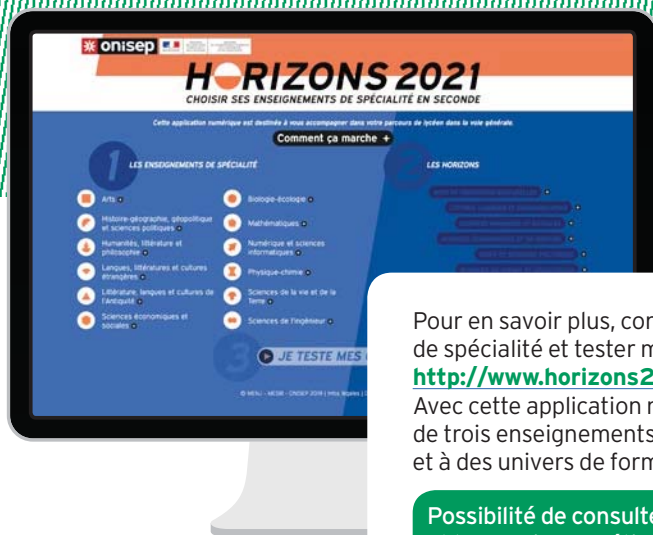
Enseignements communs	1 ^{re}	Terminale
Français	4 h	
Philosophie		4 h
Histoire-géographie	3 h	3 h
Langue vivante étrangère (LVA) et langue vivante étrangère ou régionale (LVB)	4 h 30	4 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles

QUELS ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ?



J'en choisis trois pour la 1^{re} et j'en garderai deux en terminale. Ils permettent l'acquisition de connaissances approfondies dans les enseignements choisis.

Enseignements de spécialité	1 ^{re}	Terminale
Arts (avec, au choix, arts du cirque, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)	4 h	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	4 h	6 h
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
Physique-chimie	4 h	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur	4 h	6 h
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
Biologie-écologie (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)	4 h	6 h



Pour en savoir plus, consulter le descriptif de chaque enseignement de spécialité et tester mes choix, j'utilise Horizons2021:

<http://www.horizons2021.fr>

Avec cette application numérique, je peux multiplier les combinaisons de trois enseignements de spécialité qui ouvrent l'accès à des « horizons » et à des univers de formations et de métiers variés.

Possibilité de consulter les « univers formations » et les « univers métiers » pour chacun des « horizons ».

QUELS ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS ?

Je peux choisir un enseignement optionnel que je suivrai en 1^{re} et en terminale, à raison de 3 heures par semaine :

- langue vivante étrangère ou régionale C (LVC) ou langue des signes française (LSF);
- éducation physique et sportive (EPS);
- arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre);
- langues et cultures de l'Antiquité - latin / langues et cultures de l'Antiquité - grec.

À noter: arts du cirque peut être choisi uniquement comme enseignement de spécialité.

En terminale, je peux ajouter un second enseignement optionnel, également de 3 heures, parmi :

- mathématiques complémentaires (pour les élèves ayant suivi une spécialité autre que mathématiques en terminale);
- mathématiques expertes (pour les élèves ayant suivi la spécialité mathématiques en terminale);
- droit et grands enjeux du monde contemporain.

Si je le souhaite, je peux aussi ajouter l'enseignement langues et cultures de l'Antiquité en plus des autres enseignements optionnels.

À savoir: si je suis dans un lycée d'enseignement général et technologique agricole, en 1^{re} et en terminale, je peux suivre un enseignement optionnel parmi :

- langue vivante étrangère ou régionale C (LVC) ou langue des signes française (LSF);
- éducation physique et sportive (EPS);
- hippologie et équitation;
- agronomie-économie-territoire (AET);
- pratiques sociales et culturelles.

En terminale, il est possible d'ajouter mathématiques complémentaires (si je choisis en terminale les enseignements de spécialité biologie-écologie et physique-chimie) ou mathématiques expertes (si je choisis en terminale les enseignements de spécialité mathématiques et physique-chimie ou mathématiques et biologie-écologie).

ATTENTION!

Tous les établissements ne proposent pas tous les enseignements de spécialité.

Sur les 12 enseignements de spécialité :

- 7 devraient être présents dans la majorité des lycées :
- histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques;
- humanités, littérature et philosophie;
- langues, littératures et cultures étrangères et régionales;
- mathématiques;
- physique-chimie;
- sciences de la vie et de la Terre;
- sciences économiques et sociales.

→ Un (biologie-écologie) n'est proposé que dans les lycées agricoles.

→ Les autres font l'objet d'une disponibilité en fonction d'une carte académique.

→ Possibilité de suivre un enseignement dans un établissement proche ou par correspondance (Cned). Dans tous les cas, il faut se renseigner auprès de son établissement d'origine.

À savoir: en 1^{re}, les lycées d'enseignement général et technologique agricole proposeront 3 enseignements de spécialité : biologie-écologie, mathématiques et physique-chimie.

Pour localiser les enseignements de spécialité qui se trouvent près de son domicile, consulter la carte :

SI JE CHOISIS LE BAC TECHNOLOGIQUE...

**Pour le bac technologique, je dois choisir une série.
Je suis des enseignements communs, des enseignements de spécialité et,
si je le souhaite, des enseignements optionnels.**

QUELLE SÉRIE CHOISIR ?

Les formations de la voie technologique sont organisées par grands domaines (industrie et développement durable, laboratoire, santé et social, design et arts appliqués, gestion et management, etc.). Le choix d'une série se fait en fonction des centres d'intérêt, des matières dominantes et des poursuites d'études envisagées.

LA SÉRIE STAV

(sciences et technologies de l'agriculture et du vivant)

concerne les élèves des lycées agricoles motivés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. La formation privilégie l'approche environnementale, alimentaire et agronomique.

Cette série prépare aux BTS A (brevets de technicien supérieur agricole) et aux spécialités de BTS et DUT en lien avec l'agroalimentaire et l'environnement.

LA SÉRIE ST2S

(sciences et technologies de la santé et du social) s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social et paramédical. La biologie et la physiopathologie, ainsi que les sciences et techniques sanitaires et sociales constituent les matières dominantes.

Cette série prépare aux BTS des secteurs paramédical et social, au DUT carrières sociales, ainsi qu'aux écoles paramédicales et sociales.

LA SÉRIE STD2A

(sciences et technologies du design et des arts appliqués)

s'adresse aux élèves attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception d'objets ou d'espaces. La discipline design et arts appliqués représente une part importante de l'emploi du temps. Cette série débouche sur la préparation, en 3 ans, du DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design).

LA SÉRIE STHR

(sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)

accueille les élèves attirés par les métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Les enseignements technologiques portent sur l'économie et la gestion hôtelière, les sciences et technologies culinaires, les services, etc.

LA SÉRIE STI2D

(sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)

s'adresse aux élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie, ou du quotidien, et qui veulent concevoir des produits innovants. Les enseignements de mathématiques et de physique-chimie sont en lien avec les problématiques industrielles. Cette série permet un large choix de poursuites d'études supérieures dans le domaine industriel en BTS et en DUT, puis en licence professionnelle. Les élèves présentant un solide dossier scolaire peuvent viser l'admission en école d'ingénieurs.

LA SÉRIE STL

(sciences et technologies de laboratoire)

concerne les élèves qui s'intéressent aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries chimiques... Les travaux pratiques, la physique-chimie, la biologie, la biochimie et les sciences du vivant sont des matières prépondérantes. Cette série prépare à une poursuite d'études courtes (BTS, DUT) ou longues dans

les domaines de la physique, de la chimie et de la biologie.

LA SÉRIE STMG

(sciences et technologies du management et de la gestion)

est plus spécifiquement destinée aux élèves intéressés par les différents aspects de la gestion des organisations (planification, optimisation, prévision, décision...) dans ses grands domaines d'application : ressources humaines, systèmes d'information, finance et contrôle de gestion, marketing. Cette série prépare à des poursuites d'études qui vont de bac + 2 (BTS ou DUT ; certaines classes préparatoires aux grandes écoles) à bac + 5 et au-delà (diplôme d'une école de commerce, diplôme d'expertise comptable, masters).

LA SÉRIE S2TMD

(sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)

après une 2^{de} générale et technologique, vise particulièrement les élèves pratiquant le théâtre, la danse ou un instrument et inscrits au conservatoire. Elle prépare principalement aux études supérieures artistiques en conservatoire (sur concours) ou en école (théâtre, danse, musique) et à l'université (musicologie, arts, arts du spectacle...). Les élèves qui souhaitent s'orienter vers cette série en 1^{re} ont la possibilité de choisir en 2^{de} un enseignement optionnel de culture et pratique de la danse, ou de la musique, ou du théâtre.

À noter : la série STHR est choisie dès la fin de la 3^e (pour une entrée en 2^{de} spécifique).

QUELS ENSEIGNEMENTS COMMUNS ?



Enseignements communs	1 ^{re}	1 ^{re} agricole	Terminale	T ^{1e} agricole
Français	3 h	3 h 30		
Philosophie			2 h	
Histoire-géographie	1 h 30		1 h 30	
Langue vivante étrangère (LVA) et langue vivante étrangère ou régionale (LVB)	4 h		4 h	
Éducation physique et sportive	2 h		2 h	
Mathématiques	3 h		3 h	
Enseignement moral et civique	18 h annuelles		18 h annuelles	
Éducation socioculturelle (dans les lycées agricoles)		1 h		1 h
Technologies de l'informatique et du multimédia (dans les lycées agricoles)		0 h 30		0 h 30

QUELS ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ POUR QUELLE SÉRIE ?



Séries	Enseignements de spécialité	1 ^{re}	Terminale
STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) dans les lycées agricoles	Gestion des ressources et de l'alimentation	6 h 45	6 h 45
	Territoires et sociétés	2 h 30	
	Technologie (module décliné en cinq domaines technologiques : aménagement, production, agroéquipement, services, transformation)	3 h	
	Territoires et technologie (module décliné en cinq domaines technologiques : aménagement, production, agroéquipement, services, transformation)		4 h 30
ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)	Physique-chimie pour la santé	3 h	
	Biologie et physiopathologie humaines	5 h	
	Chimie, biologie et physiopathologie humaines		8 h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	8 h
STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués)	Physique-chimie	2 h	
	Outils et langages numériques	2 h	
	Design et métiers d'art	14 h	
	Analyse et méthodes en design		9 h
	Conception et création en design et métiers d'art		9 h

LES ÉTABLISSEMENTS DU BASSIN NORD-ATLANTIQUE ET LEURS FORMATIONS (année 2019-2020)

Les formations générales et technologiques

BASSIN NORD ATLANTIQUE

LA TRINITÉ 97220 Lycée Frantz Fanon

Quartier Beauséjour
Tél. 05 96 58 21 96
<http://etabs.ac-martinique.fr/lycee/frantzfanon/>
Internat garçons-filles

Diplôme préparé

- Bac général, spécialités proposées : Arts : arts plastiques • Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie • Langues, littératures et cultures étrangères
- Mathématiques • Numérique et sciences informatiques • Physique-chimie • Sciences de la vie et de la Terre • Sciences de l'ingénieur • Sciences économiques et sociales
- Bac STI2D spécialité architecture et construction
- Bac STI2D spécialité énergies et environnement
- Bac STI2D spécialité innovation technologique et éco-conception
- Bac STI2D spécialité systèmes d'information et numérique
- Bac STMG spécialité gestion et finance
- Bac STMG spécialité mercatique (marketing)
- Bac STMG spécialité ressources humaines et communication
- Bac ST2S

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol

Enseignements optionnels en 2^{de}

- LVC : portugais
- Langues et cultures de l'Antiquité : latin
- Arts : arts plastiques • Arts : musique • Création et innovation technologiques • Management et gestion • Santé et social • Sciences de l'ingénieur

Section particulière

- Sections européennes : anglais, espagnol

LE LORRAIN 97214 Lycée polyvalent Joseph Pernock

Cité scolaire Joseph Pernock
Tél. 05 96 53 42 23
<http://lycee-joseph-pernock.com/>

Diplôme préparé

- Bac général, spécialités proposées : Mathématiques • Physique-chimie • Sciences de la vie et de la Terre • Sciences de l'ingénieur
- Bac STL spécialité biotechnologies
- Bac STMG spécialité gestion et finance
- Bac STMG spécialité ressources humaines et communication

Langues vivantes

- LVA : anglais, espagnol
- LVB : anglais, espagnol, portugais

Enseignements optionnels en 2^{de}

- LVC : créole
- Biotechnologies • Création et innovation technologiques • Management et gestion • Sciences de l'ingénieur • Sciences et laboratoire

SAINTE-MARIE 97230 Lycée polyvalent du Nord Atlantique

Boulevard de la Voie Lactée
Tél. 05 96 69 01 21
<http://site.ac-martinique.fr/Lyceepolyvalentnordatlantique/>

Diplôme préparé

- Bac général, spécialités proposées : Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques • Humanités, littérature et philosophie • Langues, littératures et cultures étrangères • Mathématiques • Physique-chimie • Sciences de la vie et de la Terre • Sciences économiques et sociales

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, portugais

Enseignements optionnels en 2^{de}

- LVC : créole, portugais
- Éducation physique et sportive

Section particulière

- Section européenne : anglais

LES ÉTABLISSEMENTS AVEC FORMATIONS PARTICULIÈRES

SAINT-PIERRE 97250 Lycée polyvalent Victor Anicet

Quartier Saint James, BP 39
Tél. 05 96 78 16 05
<http://lyc-victorianicet.ac-martinique.fr>

Diplôme préparé

- Bac général, spécialités proposées : Mathématiques • Numérique et sciences informatiques • Physique-chimie
- Bac STD2A

BELLEFONTAINE 97222 Lycée polyvalent du Nord Caraïbe

Quartier Cheval Blanc
Tél. 05 96 55 44 34
www.lyceenordcaraibe.com/
Internat garçons-filles

Diplôme préparé

- Bac général, spécialités proposées : Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques • Humanités, littérature et philosophie • Langues, littératures et cultures étrangères • Mathématiques • Physique-chimie • Sciences de la vie et de la Terre • Sciences économiques et sociales
- Bac STHR

DUCOS 97224 Lycée d'enseignement général et technologique agricole Croix Rivail

Quartier Bois Rouge
Tél. 05 96 51 27 34
www.croix-rivail.educagri.fr
Internat garçons-filles

Diplôme préparé

- Bac général, spécialités proposées : Biologie-écologie (en lycée agricole) • Mathématiques • Physique-chimie • Sciences économiques et sociales
- Bac STAV aménagement, production

Les formations professionnelles

BASSIN NORD ATLANTIQUE

LA TRINITÉ 97220 Lycée professionnel La Trinité

Cité scolaire
Quartier Beauséjour
Tél. 05 96 65 74 64
http://site.ac-martinique.fr/lp_frantzfanon/
Internat garçons-filles
Langues vivantes : anglais, espagnol

CAP

- Accompagnant éducatif petite enfance
- Electricien
- Maintenance des véhicules option A voitures particulières
- Pâtissier
- Peinture en carrosserie
- Réparation des carrosseries

Bac pro

- Accompagnement, soins et services à la personne option A : à domicile
- Gestion-administration
- Maintenance des véhicules option A voitures particulières
- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Technicien d'études du bâtiment option

B : assistant en architecture

Autres formations

- Diplôme d'Etat d'aide-soignant

Sections particulières

- Unité localisée pour l'inclusion scolaire : troubles des fonctions cognitives ou mentales
- Section européenne : espagnol (élèves du bac pro Gestion-administration)

LE LORRAIN 97214 Section d'enseignement professionnel du lycée Joseph Pernock

Cité scolaire Joseph Pernock
Tél. 05 96 53 42 23
<http://lycee-joseph-pernock.com/>
Langues vivantes : anglais, espagnol

CAP

- Agent de la qualité de l'eau
- Agent polyvalent de restauration
- Charcutier-traiteur
- Maintenance des véhicules option A voitures particulières

Bac pro

- Bio-industries de transformation
- Gestion-administration
- Maintenance des matériels option A matériels agricoles
- Maintenance des matériels option B matériels de construction et de manutention
- Maintenance des véhicules option A voitures particulières
- Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale (ex bac pro vente)
- Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
- Technicien menuisier-agenceur

LE ROBERT 97231 Lycée professionnel agricole du Robert

Four à Chaux
Tél. 05 96 65 10 43
<http://eplefpa-lerobert.educagri.fr>
Langues vivantes : anglais, espagnol

Bac pro

- Aménagements paysagers
- Bio-industries de transformation
- Services aux personnes et aux territoires
- Technicien conseil vente en alimentation option produits alimentaires

SAINTE-MARIE 97230 Section d'enseignement professionnel du LPO Nord Atlantique

boulevard de la Voie Lactée, BP 55
Tél. 05 96 69 01 21
<http://site.ac-martinique.fr/ponordatlantique/>

Langue vivante : anglais

CAP

- Employé de vente spécialisé option B produits d'équipement courant

Bac pro

- Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial (ex bac pro commerce)

Section particulière

- Section européenne : anglais

LES ÉTABLISSEMENTS AVEC FORMATIONS PARTICULIÈRES

BELLEFONTAINE 97222 Section d'enseignement professionnel du Lycée Nord Caraïbe

Quartier Cheval Blanc
Tél. 05 96 55 44 34
www.lyceenordcaraibe.com/
Internat garçons-filles
Langues vivantes : anglais, espagnol

CAP

- Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
- Cuisine

Bac pro

- Boulanger pâtissier
- Commercialisation et services en restauration
- Cuisine

- SAINT-PIERRE 97250 SEP du LPO Saint-

James Quartier Saint James, BP 39
Tél. 05 96 78 16 05
<http://lyc-saintjames.ac-martinique.fr/wordpress/?ticket=>

Bac pro

- Artisanat et métiers d'art option marchandisage visuel

DUCOS 97224 Lycée d'enseignement général et technologique agricole Croix Rivail

Quartier Bois Rouge
Tél. 05 96 51 27 34
www.croix-rivail.educagri.fr
Internat garçons-filles
Langue vivante : anglais

Bac pro

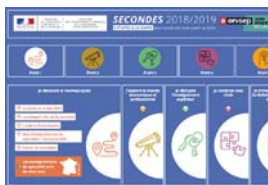
- Agroéquipement
- Conduite et gestion de l'entreprise agricole polyculture élevage

DES RESSOURCES POUR VOUS AIDER DANS VOTRE PROJET D'ORIENTATION

Cette année, vous allez devoir choisir des enseignements de spécialité pour une orientation en voie général ou une série de baccalauréat pour la voie technologique. Voici une liste de ressources en ligne et papier qui pourront vous être utiles.



SITES INTERNET



↳ Le site « Seconde 2019-2020 »

Ce site a pour objectif de vous donner des repères et des ressources d'information pour vous aider à appréhender la réforme du baccalauréat 2021. Il vous propose aussi de vous familiariser avec le monde professionnel, d'avoir une idée plus précise des formations post-bac et de leurs débouchés, et de s'engager dans la formalisation de votre projet d'orientation pour l'entrée en 1^{re} et pour la suite de votre parcours. Il propose 5 étapes « à la carte » que vous pourrez consulter dans l'ordre qui vous convient : « je découvre le nouveau lycée », « j'explore le monde économique et professionnel », « je décrypte l'enseignement supérieur », je construis mes choix » et « je m'implique dans la réalisation de mes choix ».

www.secondes2018-2019.fr



↳ Le site horizons 2021

Si vous envisagez de vous orienter vers la voie générale, cet outil vous sera utile pour vous informer sur le contenu des enseignements de spécialité et tester différentes combinaisons. Chaque combinaison de 3 enseignements de spécialité vous renseignera sur les poursuites d'études possibles dans l'enseignement supérieur.

www.horizons2021.fr



↳ Le site de l'Onisep

Le site Onisep offre une large palette d'informations sur le lycée et l'enseignement supérieur dans les rubriques « Lycée », « Après le Bac », « Métier » et « Cap vers l'emploi ».

www.onisep.fr



↳ Sites "TERMINALES2019-2020"

Ce site permet d'accéder aux informations de l'enseignement du supérieur, d'accéder à des moocs ainsi qu'à divers vidéos et quizz.



↳ Onisept TV

La plateforme vidéo de l'Onisept se compose de plus de 1900 vidéos. Elles permettent de découvrir les formations, les métiers et les parcours au travers de témoignages d'élèves et de professionnels.

<https://oniseptv.onisept.fr>



↳ Ma voie pro

Si vous envisagez une orientation vers une 2^{de} professionnelle ou une 1^{ère} CAP, ce site peut vous intéresser. Vous y trouverez des informations sur la voie professionnelle, du CAP au BTS : diplômes, formations, apprentissage, métiers et insertions, témoignages vidéos, adresses de formations.

www.nouvelle-voiepro.fr/



↳ Le site CIDJ.COM

Le site du CIDJ pour les jeunes : infos sur les études, les métiers, l'orientation, l'emploi, la formation, les séjours à l'étranger.

www.cidj.com



↳ Mon orientation en ligne

L'Onisept propose un service gratuit d'aide à l'orientation. Des conseillers vous apportent des réponses personnalisées aux questions sur les formations, les métiers et les débouchés, par mail, tchat et téléphone.

www.monorientationenligne.fr

↳ Le site du CIO de Trinité "TRIBU"

Diffusion d'informations relatives à l'orientation pour le Bassin Centre Nord-Atlantique de la Martinique

<https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/cms/default-domain/workspaces/cio-de-trinite>

